

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

TURNOVER TRÈS CONTRASTÉ SELON LES BRANCHES

Le turnover régional est très élevé (27,1 %).

Les cabinets d'avocats, les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et les cabinets dentaires se distinguent par un taux très important.

En retour, le personnel des entreprises d'expertises en automobile, des offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires et des cabinets médicaux est caractérisé par une plus grande stabilité.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cabinets et cliniques vétérinaires

Mobilité annuelle (%)

	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover annuel régional	Turnover annuel national
	29,3	24,6	27,0	22,5
	30,1	25,3	27,7	23,0
	18,5	14,4	16,5	18,9
	32,7	34,9	33,8	27,1
	22,8	19,4	21,1	18,0
	34,9	38,1	36,5	29,3
	19,6	19,0	19,3	20,3
	26,1	22,9	24,5	23,0
	26,8	21,7	24,2	18,7
	33,4	23,8	28,6	20,4
	32,2	28,2	30,2	20,1
	23,7	17,2	20,4	15,3
	23,0	20,6	21,8	19,0
	29,0	25,3	27,2	23,7
Île-de-France	28,7	25,4	27,1	-
Ompl	21,6	18,9	-	20,2

Source: Insee, DADS 2019.



Taux d'entrée = $\frac{\text{Nombre de salariés entrés dans l'année}}{\text{Effectif salarié en début d'année}}$

Taux de sortie = $\frac{\text{Nombre de salariés sortis dans l'année}}{\text{Effectif salarié en début d'année}}$

Turnover annuel = $\frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$

Cet indicateur donne une évaluation du rythme de renouvellement des salariés.